



Centre d'information  
stratégique en tourisme  
des Laurentides

## Portrait des activités récréotouristiques sur les territoires publics dans les Hautes-Laurentides

Présenté à :  
Laboratoire d'expérimentation d'activités d'harmonisation  
des usages multiples de la forêt dans un contexte  
récréotouristique

Recherche et rédaction :  
Sophie Giroux, agent de recherche en tourisme

Décembre 2004



Notes aux lecteurs .....	2
Introduction .....	4
Définitions .....	5
Le tourisme d'aventure et les loisirs de plein air .....	5
Le récréotourisme .....	5
Cinq grands groupes d'activités récréotouristiques .....	6
La chasse .....	6
La pêche récréative .....	6
Les activités de plein air .....	6
Les activités d'intérêt faunique sans prélèvement .....	6
Le piégeage .....	7
Importance des terres publiques dans les Hautes-Laurentides .....	7
Territoires fauniques structurés .....	7
Territoires de conservation .....	9
Territoires fauniques libres .....	10
Les activités récréotouristiques pratiquées dans la région touristique des Laurentides .....	10
La chasse .....	10
La pêche récréative .....	11
Les activités de plein air .....	11
Les activités d'intérêt faunique sans prélèvement .....	11
Les activités récréotouristiques pratiquées dans les Hautes-Laurentides .....	12
La chasse et la pêche récréative .....	12
La chasse et la pêche en territoire libre .....	14
Les activités de piégeage .....	15
Les activités de plein air .....	15
Camping .....	15
Canotage .....	16
Randonnée et tourisme pédestre .....	16
Alpinisme et escalade .....	17
Cyclisme .....	17
Utilisation de véhicules tous-terrains .....	17
Ski alpin .....	18
Ski de fond et raquette .....	18
Motoneige et relaxation dans un décor naturel .....	18
Activités de plein air en pourvoiries .....	18
Golf .....	19
Les chalets versus les résidences principales dans les Hautes-Laurentides .....	19
MRC d'Antoine-Labelle .....	19
MRC des Laurentides .....	20
Dépenses annuelles reliées aux chalets .....	21
Les baux de villégiature dans les Hautes-Laurentides .....	22
Les projets récréotouristiques dans les Hautes-Laurentides .....	23
MRC des Laurentides .....	23
MRC d'Antoine-Labelle .....	24
Grilles de compatibilité .....	27
Conclusion .....	27
Difficultés à obtenir les données chiffrées .....	27
Documentation consultée .....	29

## Notes aux lecteurs

1. La région touristique des Laurentides (RTL) compte huit municipalités régionales de comtés (MRC) : Deux-Montagnes, Thérèse De Blainville, Mirabel, Rivière-du-Nord, Argenteuil, Pays-d'en-Haut, Les Laurentides et Antoine-Labelle.
2. Après vérification auprès de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la région administrative des Laurentides (RA) correspond à la région touristique des Laurentides (RTL).
3. Le présent portrait traite des activités récréotouristiques sur les terres publiques des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.
4. Pour les fins de ce portrait, les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides seront désignées comme étant les Hautes-Laurentides.

## Introduction

Au nord de la région touristique des Laurentides, les municipalités régionales de comtés (MRC) d'Antoine-Labelle et des Laurentides sont renommées pour leur potentiel récréotouristique. Depuis quelques années, plusieurs intervenants ont produit des documents traitant de la mise en valeur de ce potentiel au sein des territoires publics des Hautes-Laurentides. Mentionnons, entre autres, le *Plan directeur du parc du Mont-Tremblant*, réalisé par la Société de la faune et des parcs du Québec, les *Plans de mise en valeur des réserves fauniques de Papineau-Labelle et Rouge-Matawin*, produits par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), les *Plans de développement d'activités récréatives (PDAR)* des six zones d'exploitation contrôlées (ZEC) de la MRC d'Antoine-Labelle et, finalement, le *Plan régional de développement du territoire public (PRDTP)* pour la région touristique des Laurentides, qui consacre, aux activités récréotouristiques, deux enjeux sur quatre dans son plan d'action. Le premier enjeu concerne la mise en valeur des potentiels récréotouristiques de nature internationale et le deuxième traite de l'augmentation de l'offre d'activités de plein air. Mais qu'entend-t-on par « activités récréotouristiques »? Dans quelle mesure les territoires publics participent-ils à la réalisation du potentiel récréotouristique des Hautes-Laurentides? Quelles sont les activités récréotouristiques pratiquées dans les Hautes-Laurentides?

Dans le cadre du Projet de laboratoire d'expérimentation d'activités d'harmonisation des usages multiples de la forêt dans un contexte récréotouristique, le Centre d'information stratégique en tourisme des Laurentides (CIST) a reçu le mandat de dresser un portrait des activités récréotouristiques en territoire public dans les Hautes-Laurentides. Ce portrait a pour objectif de répondre de façon succincte aux questions précédentes en faisant la synthèse des documents<sup>1</sup> récents sur le sujet.

Dans un premier temps, nous définirons le terme « récréotouristique », de même que les cinq grands groupes d'activités récréotouristiques. Ensuite, nous évaluerons l'importance des terres publiques dans la pratique des activités récréotouristiques dans les Hautes-Laurentides. Troisièmement, nous énumérerons les activités incluses dans la définition du récréotourisme, en indiquant lesquelles sont pratiquées dans les Hautes-Laurentides. Après avoir fait un survol du côté de la villégiature, nous mentionnerons quelques projets liés à la mise en valeur et au développement des activités récréotouristiques sur les terres publiques des Hautes-Laurentides.

---

<sup>1</sup> Voir bibliographie

## Définitions

L'organisation mondiale du tourisme (OMT) définit le tourisme selon huit secteurs : les attraits, le tourisme d'aventure et les loisirs de plein air, les activités de congrès, l'hébergement, la restauration, le transport, le voyage et les services touristiques. Le présent portrait traite du secteur du tourisme d'aventure et des loisirs de plein air.

### ***Le tourisme d'aventure et les loisirs de plein air<sup>2</sup>***

Ce domaine regroupe les activités récréatives axées sur la découverte des milieux naturels et la pratique d'activités sportives diverses. On tient compte, dans ce domaine, de différentes entreprises et équipements, tels que les pourvoiries, les entreprises de tourisme d'aventure, les stations de ski, les terrains de golf, les parcs et autres territoires naturels protégés. À lui seul, le segment du tourisme d'aventure se compose d'une variété d'activités à caractère naturel et de plein air : randonnée pédestre, motoneige, descente de rivière, activités aquatiques et de plongée, ski de randonnée, traîneau à chiens, escalade, etc.

### ***Le récréotourisme***

La définition utilisée aux fins de ce portrait est celle retenue dans le *Plan régional de développement du territoire public – Laurentides (PRDTP)*. Elle est extraite d'un texte de réflexion sur le récréotourisme, publié dans le journal interne de Tourisme Québec.

« ... le Québec a cependant donné naissance au néologisme *récréotourisme* pour désigner l'ensemble formé par les secteurs économiques de la « récréation », c'est-à-dire du loisir et du tourisme. La « récréation » désigne, dans ce cadre précis, le champ des *activités de loisir effectuées dans la région mais en dehors du lieu de résidence* (incluant les visites de musées et les activités sportives, mais excluant la lecture et la philatélie, par exemple) et ne diffère du **tourisme** que par sa clientèle, qui est résidente ou excursionniste. Le *récréotourisme* regroupe donc le loisir local (sans déplacement géographique important) et le loisir d'excursion (hors de la localité, mais sans hébergement), le tourisme d'agrément (vacances) et le tourisme d'activités professionnelles. Ainsi définie, la notion de *récréotourisme* se veut un instrument d'analyse pratique à l'usage des professionnels du tourisme, englobant le secteur touristique et le vaste domaine du loisir (socioculturel, sportif, de plein air, etc.). Est alors qualifié de *récréotouristique* tout site permettant la pratique d'activités de loisir et susceptible d'attirer la clientèle touristique. »

En résumé, certains touristes s'adonnent aux activités récréotouristiques lorsqu'ils sont en vacances quelque part ou en voyage d'affaires. Mais la notion de proximité, liée à la pratique des activités récréotouristiques, est omniprésente lorsque l'on parle de loisir local et des excursions sans hébergement.

---

<sup>2</sup> Portrait du secteur de formation, Alimentation et Tourisme, rapport final, ministère de l'Éducation  
Portrait des activités récréotouristiques en territoires publics dans les Hautes-Laurentides - octobre 2004  
Centre d'information stratégique en tourisme des Laurentides

## **Cinq grands groupes d'activités récréotouristiques**

À l'été 2004, la Société de la faune et des parcs du Québec a publié les résultats d'une étude sur les activités récréotouristiques au Québec<sup>3</sup>. Cette étude est la plus complète de ce genre et a servi de base à deux autres études<sup>4</sup>. Elle permet, entre autres, de circonscrire les activités récréotouristiques en quatre groupes : la chasse, la pêche sportive, les activités de plein air et les activités d'intérêt faunique sans prélèvement. Après discussion avec le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, nous avons ajouté le piégeage aux activités récréotouristiques. Voici les définitions des cinq grands groupes d'activités récréotouristiques :

### **La chasse**

Dépister, poursuivre, traquer, pister et guetter le gibier qui est, ou non, capturé. On retrouve la chasse comme activités principale et secondaire lors de déplacements effectués pour pratiquer des activités de plein air.

### **La pêche récréative**

Prélever ou essayer de prélever du poisson à des fins non-commerciales. On retrouve la pêche comme activités principale et secondaire pendant des déplacements reliés à des activités de plein air.

### **Les activités de plein air**

On retrouve dix-sept activités sous cette rubrique : promenade dans la nature, photographie de zones naturelles, cueillette de noix, de baies ou de bois pour le feu, pique-niques, camping, natation et activités de plage, canotage, kayak et voile, bateau à moteur, randonnée et tourisme pédestres, alpinisme, équitation, cyclisme, utilisation de véhicules tous-terrains, ski alpin, ski de fond et raquette, motoneige et relaxation dans un décor naturel. À cette liste, le *PRDTP*<sup>5</sup> ajoute le golf et l'escalade, alors qu'un autre document<sup>6</sup>, y inclut le traîneau à chiens.

### **Les activités d'intérêt faunique sans prélèvement**

Cette dernière catégorie comprend les activités permettant d'observer, de photographier, d'étudier ou de nourrir la faune lors de déplacements effectués pour profiter de la faune et de zones naturelles. Les activités reliées à la faune durant des déplacements de vacances ou de voyages d'affaires sont exclues.

---

<sup>3</sup> Société de la Faune et des parcs du Québec, **La faune et la nature ça compte**. Site Internet : [www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca](http://www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca)

<sup>4</sup> 1-Évaluation des retombées économiques et des bénéfices sociaux et environnementaux des activités récréotouristiques sur les terres publiques du Québec, mandaté par Tourisme Québec à Municonsult, août 2004.  
2 - Évaluation des retombées économiques des activités récréotouristiques, réalisé par Echotec dans le cadre du présent projet de Laboratoire.

<sup>5</sup> Plan régional de développement du territoire public des Laurentides, p.39

<sup>6</sup> Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final, octobre 2002, p.76

## Le piégeage<sup>7</sup>

Capter, à l'aide d'un piège, un animal à fourrure ou tenter de le faire. La liste des espèces d'animaux à fourrure est décrite par règlement. Elle comprend la belette à longue queue, la belette pygmée, le carcajou, le castor, le coyote, l'écureuil roux, l'écureuil gris, l'hermine, le loup, la loutre de rivière, le lynx du Canada, la martre d'Amérique, la mouffette rayée, l'ours noir, le pékan, le rat musqué, le raton laveur, le renard roux (argenté, croisé ou roux) et le vison d'Amérique.

Bien qu'un revenu provenant de la vente de fourrures brutes est généralement associé à la pratique de cette activité et lui confère ainsi un caractère commercial, il demeure qu'une proportion importante de participants pratique aussi le piégeage à des fins tant récréatives que culturelles. En effet, la pratique du piégeage est séculaire, même si elle se modernise grâce à de nouvelles technologies. Elle est aussi de plus en plus encadrée par des codes d'éthique destinés à assurer le piégeage humanitaire des animaux.

## Importance des terres publiques dans les Hautes-Laurentides

La superficie totale de la région touristique des Laurentides est composée, à 46 %<sup>8</sup> (soit 9 813,85 km<sup>2</sup>), de territoires non-organisés<sup>9</sup> (TNO). La totalité de ces territoires se situe dans la MRC d'Antoine-Labelle. Pour l'ensemble de la région touristique des Laurentides, environ 90 %<sup>10</sup> des terres publiques se retrouvent dans la MRC d'Antoine-Labelle et environ 7 % dans celle des Laurentides. On peut donc dire que deux MRC (Antoine-Labelle et Laurentides) sur huit, dans la région touristique des Laurentides, regroupent la majorité des territoires publics propices à la pratique d'activités récréotouristiques.

Puisque ce portrait tente de cerner ce qui se passe sur les territoires publics en ce qui a trait aux activités récréotouristiques, précisons tout de suite quels sont les territoires fauniques structurés, les territoires de conservation et les territoires libres de droit qui se situent sur le domaine de l'État et qui contribuent à la pratique et au développement des activités récréotouristiques.

### ***Territoires fauniques structurés***

Les territoires fauniques structurés dans les Hautes-Laurentides ont une superficie totale de 10 181,7 km<sup>2</sup>. Ils sont de quatre types : les pourvoiries, les zones d'exploitation contrôlée (ZECS), les réserves fauniques et les aires fauniques communautaires. Regardons-les en détail.

### **Pourvoirie<sup>11</sup>**

<sup>7</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Michel Hénault, biologiste, octobre 2004

<sup>8</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.8

<sup>9</sup> La loi sur l'organisation territoriale municipale définit le territoire non-organisé comme étant « toute partie du territoire du Québec qui n'est pas celui d'une municipalité locale ». L'administration du TNO relève du conseil de la MRC. Atlas du territoire public des Laurentides, MRN, p.8

<sup>10</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.12

<sup>11</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.40

Les pourvoiries sont des entreprises privées qui offrent, contre rémunération, de l'hébergement, des services ou de l'équipement pour la pratique des activités de chasse, de pêche ou de piégeage. Certaines pourvoiries possèdent des droits exclusifs (PADE) de chasse, de pêche et de piégeage. La MRC d'Antoine-Labelle compte vingt pourvoiries de ce type, alors que celle des Laurentides en compte deux, pour une superficie totale de 2 979,8 km<sup>2</sup>. Il existe également, sur le territoire des Hautes-Laurentides, des pourvoiries sans droits exclusifs (PSDE) dont les clients chassent et pêchent sur le territoire libre. Leur nombre est de 35 : 34 dans la MRC d'Antoine-Labelle et une dans la MRC des Laurentides.

## **ZEC<sup>12</sup>**

Dans une zone d'exploitation contrôlée, la gestion et le contrôle des activités de chasse et de pêche relèvent de regroupements d'utilisateurs. Le public a accès aux ressources fauniques de ces territoires en payant la tarification exigée. La MRC d'Antoine-Labelle compte six<sup>13</sup> ZECS (soit toutes les ZECS de la RTL), pour un total de 5 363,0 km<sup>2</sup>. Leurs noms sont Petawaga, Mazana, Mitchinamecus, Lesueur, Normandie et Maison-de-Pierre. En 2003, elles ont enregistré environ 112 000<sup>14</sup> jours de fréquentation, employé une quarantaine personnes et investi environ 240 000<sup>15</sup>\$ en aménagement faunique, en ensemencement et en infrastructures.

## **Réserve faunique<sup>16</sup>**

Territoire gouvernemental voué à la conservation, à la mise en valeur et à l'utilisation de la faune, dont la gestion relève de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ). La MRC d'Antoine-Labelle en compte deux<sup>17</sup> : Papineau-Labelle (dont une partie se situe dans la MRC des Laurentides et dans la région touristique de l'Outaouais) et Rouge Matawin (dont une partie se situe dans la région touristique de Lanaudière), pour un total de 1700,8 km<sup>2</sup>.

## **Aire faunique communautaire<sup>18</sup>**

Une aire faunique communautaire est un plan d'eau public qui fait l'objet d'un bail de droits exclusifs de pêche à des fins communautaires. La gestion de ce plan d'eau est confiée à une corporation sans but lucratif. La seule aire faunique communautaire de la région touristique des Laurentides est le Réservoir Baskatong. Il est situé en partie dans la MRC d'Antoine-Labelle et dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau, de la région de l'Outaouais. La superficie totale de l'AFC est de 302,4 km<sup>2</sup> dont 138,1 km<sup>2</sup> se trouvent à l'intérieur de la MRC d'Antoine-Labelle. L'organisme Pêche sportive du Réservoir Baskatong en assure la gestion.

---

<sup>12</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.40

<sup>13</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.40

<sup>14</sup> Compilation spéciale par la direction générale des six ZECS d'Antoine-Labelle pour le présent projet du Laboratoire, septembre 2004

<sup>15</sup> Compilation spéciale par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, direction de l'aménagement de la faune des Laurentides, pour le présent projet de Laboratoire, juillet 2004.

<sup>16</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.40

<sup>17</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.40

<sup>18</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.40

## **Territoires de conservation**

« Une aire protégée<sup>19</sup> est une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, des ressources naturelles et culturelles associées; cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques ou autres. »

Dans la région touristique des Laurentides, environ 1 340,98<sup>20</sup> km<sup>2</sup> (soit 6,3 % du territoire public ou mixte) sont composés d'aires protégées. Sur 17 régions touristiques, nous occupons le 8<sup>e</sup> rang<sup>21</sup>, en termes de pourcentage d'aires protégées. L'effort requis pour atteindre 8 %<sup>22</sup> d'aires protégées représente 507<sup>23</sup> km<sup>2</sup> supplémentaires. Sur le territoire des Hautes-Laurentides, on retrouve<sup>24</sup> deux aires de confinement du cerf de Virginie; onze héronnières; neuf écosystèmes forestiers exceptionnels, quatre colonies d'oiseaux, trois réserves écologiques et un parc national.

## **Parc national<sup>25</sup>**

Au Québec, il s'agit d'un parc dont les principaux objectifs sont d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, et de les rendre accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive. Le Parc du Mont-Tremblant est géré par la SÉPAQ. Il est le plus vieux<sup>26</sup> et le plus grand parc du Québec. Il chevauche la MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle, de même que la région touristique de Lanaudière (20,5 % de sa superficie se situent dans la MRC d'Antoine-Labelle, 25,9 % dans la MRC des Laurentides et le reste dans la région touristique de Lanaudière).

## **L'eau et les rivières**

La région touristique des Laurentides compte 534<sup>27</sup> lacs de plus de 20 hectares et trois grands bassins hydrographiques<sup>28</sup>. 92,8 % de la superficie du bassin de la rivière Rouge se situe dans la région touristique des Laurentides, 81,3 % de la superficie du bassin de la rivière du Lièvre est dans la MRC d'Antoine-Labelle et, finalement, 11,9 % de la superficie du bassin de la rivière Gatineau se trouve dans la MRC d'Antoine-Labelle.

Notons au passage que les deux réserves fauniques, les six ZECS et les vingt-deux pourvoiries à droits exclusifs **ne sont pas** des aires protégées.

---

<sup>19</sup> Nature et tourisme : l'écotourisme au Québec en 2002, Tourisme Québec, encadré # 3.

<sup>20</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.44

<sup>21</sup> Nature et tourisme : l'écotourisme au Québec en 2002, annexes du rapport principal, page A-4

<sup>22</sup> Objectif que s'est donné le gouvernement du Québec en juin 2000, lors de son adhésion à la convention internationale sur la biodiversité biologique. Il prévoit réaliser l'objectif pour 2005. Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.44

<sup>23</sup> Nature et tourisme : l'écotourisme au Québec en 2002, annexes du rapport principal, page A-5

<sup>24</sup> Compilation spéciale du MEQ, direction du patrimoine écologique et du développement durable, division de la géomatique et de l'infographie, pour le présent projet du Laboratoire, août 2004

<sup>25</sup> Nature et tourisme : l'écotourisme au Québec en 2002, Tourisme Québec, Encadré # 6.

<sup>26</sup> Site Internet de la SÉPAQ : <http://www.sepaq.com/Fr/index.cfm>

<sup>27</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.20

<sup>28</sup> Atlas du territoire public, région administrative des Laurentides, p.20

## ***Territoires fauniques libres***<sup>29</sup>

À l'extérieur des territoires fauniques structurés et de certains territoires de conservation décrits plus haut, où la pratique de la chasse, du piégeage et parfois même de la pêche est interdite, le reste des territoires publics et privés des Hautes-Laurentides est communément appelé « zone libre » ou « territoire libre ». Ce sont des aires où seul le permis général est requis pour la pratique d'activités de prélèvement de la faune, sans autre tarification liée à l'accès ou à l'hébergement. La réglementation concernant les limites de prélèvement ou les périodes où les activités sont permises est plus générale et décrétée en fonction des zones de chasse et de pêche. Le territoire libre des Hautes-Laurentides est ainsi réparti en plusieurs zones de chasse et de pêche, soit les zones 9, 10, 11, 14 et 15. Comme on le verra plus loin, le piégeage est, de son côté, régi par une réglementation édictée en fonction d'Unités de gestion des animaux à fourrure (UGAF).

## **Les activités récréotouristiques pratiquées dans la région touristique des Laurentides**

Les données suivantes proviennent de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ<sup>30</sup>) et s'appliquent à l'ensemble de la région touristique des Laurentides (8 MRC). Elles nous indiquent quelle importance revêt la pratique d'activités récréotouristiques pour les résidents des Laurentides et combien d'argent ils y ont consacré en 2000. Cependant, elles ne nous disent pas où (dans quelle région touristique), se pratiquent ces activités récréotouristiques. On peut supposer qu'une partie des résidents des Laurentides sort de la région des Laurentides pour s'adonner à leurs activités ailleurs au Québec, comme on peut supposer qu'une partie des habitants des régions limitrophes (Outaouais, Laval, Montérégie, etc.) viennent dans la région des Laurentides pour y pratiquer leurs activités récréotouristiques favorites. Finalement, lorsqu'on parle d'adepte, il s'agit d'une personne. Lorsque l'on parle d'une journée d'activités, il s'agit de n'importe quelle portion de vingt-quatre heures.

### ***La chasse***<sup>31</sup>

La chasse semble être une activité très populaire auprès des résidents de la région touristique des Laurentides. En effet, nous arrivons deuxièmes au Québec, après la Montérégie, en termes de nombre d'adeptes et de nombre de jours de chasse. Les Laurentides comptent 37 128 adeptes de la chasse. Ces adeptes cumulent 603 432 jours de chasse. Cependant, seulement 50 % de ces jours de chasse sont passés dans la région des Laurentides. Cela signifie que, la moitié du temps, les chasseurs des Laurentides vont chasser ailleurs au Québec. Les chasseurs de la région touristique des Laurentides sont ceux qui, annuellement, dépensent le plus au Québec, avec 39,2M \$. Bonne nouvelle, 81 % de ces dépenses sont effectuées dans la région touristique des Laurentides, ce qui représente 31,7M \$. Rappelons que les montants investis par les chasseurs dans l'achat de biens durables (armes à feu, arbalètes, matériel de camping,

---

<sup>29</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Michel Hénault, biologiste, octobre 2004

<sup>30</sup> La faune et la nature ça compte! Quatre fascicules, Société de la faune et des parcs du Québec, [www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca](http://www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca)

<sup>31</sup> La faune et la nature ça compte! Fascicule Chasse sportive : des dépenses de 308M \$ par année, Société de la faune et des parcs du Québec, [www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca](http://www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca)

remorque, VTT, vêtements spéciaux, etc.) le sont en région et sont plus importants que les sommes dépensées lors du séjour à l'extérieur (hébergement, nourriture, transport, permis, etc.). Les chasseurs des Laurentides déboursent, en moyenne, 1 043 \$ annuellement pour leur activité de chasse (moyenne québécoise : 756 \$). La FAPAQ estime que le nombre d'adeptes de la chasse pourrait augmenter de 1,6 % pour la région touristique des Laurentides. En effet, 22 721 personnes, dans les Laurentides, se disent intéressées par la chasse, bien qu'elles ne la pratiquent pas présentement.

### ***La pêche récréative***<sup>32</sup>

La pêche sportive compte 66 105 adeptes résidant dans les Laurentides. Ces adeptes cumulent le plus grand nombre de jours d'activité au Québec, avec 962 209 jours de pêche, soit 8,4 % du total québécois. 57 % des ces journées d'activité sont pratiquées dans la région touristique des Laurentides. Les pêcheurs résidant dans les Laurentides ont dépensé la somme de 89M \$ pour la pratique de leur activité. Les pêcheurs des Laurentides dépensent, en moyenne, 1 346 \$, soit un peu plus que la moyenne québécoise (1 287 \$). On mentionne que 92 % de ces dépenses sont effectuées dans la région des Laurentides, soit un montant de 81,5M \$. Nous pouvons ici formuler la même remarque que pour les dépenses reliées à la chasse : les dépenses en biens durables, dans une grande proportion, s'effectuent dans la région d'appartenance des pêcheurs et sont plus importantes que les dépenses courantes reliées à la pratique de l'activité. La FAPAQ estime le nombre d'adeptes de la pêche sportive pourrait augmenter de 3,2 % pour la région touristique des Laurentides. En effet, 142 511 personnes, dans les Laurentides, se disent intéressées par la pêche sportive, bien qu'elles ne la pratiquent pas actuellement.

### ***Les activités de plein air***<sup>33</sup>

Dans la région touristique des Laurentides, 173 944 adeptes du plein air ont consacré 3,3M de jours aux activités de plein air en l'an 2000. 63 % de ces journées d'activités se sont déroulées dans la région touristique des Laurentides. Pour la pratique de leurs activités de plein air, les résidents des Laurentides ont dépensé 99M \$, ce qui représente une dépense moyenne de 517 \$, un résultat inférieur à la moyenne québécoise, qui est de 540 \$. En 2003-2004, le Parc national du Mont-Tremblant, haut lieu de la pratique des activités de plein air, enregistrait une fréquentation de plus de 450 000<sup>34</sup> jours/visites, une hausse de 5,7 % par rapport à 2002-2003.

### ***Les activités d'intérêt faunique sans prélèvement***<sup>35</sup>

Il s'agit avant tout d'une activité de proximité car, dans dix régions touristiques, plus de la moitié des adeptes pratiquent ces activités au sein de leur région de résidence. Pour les Laurentides, c'est 50 % des adeptes de déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement (soit 51 690 adeptes) qui pratiquent dans la région touristique des Laurentides. Ceci veut dire que

<sup>32</sup> La faune et la nature ça compte! Fascicule Pêche sportive : des marchés prometteurs pour les entreprises québécoises, Société de la faune et des parcs du Québec, [www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca](http://www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca)

<sup>33</sup> La faune et la nature ça compte! Fascicule Plein Air : Des dépenses de 1,3G \$, Société de la faune et des parcs du Québec, [www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca](http://www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca)

<sup>34</sup> Fréquentation du parc national du Mont-Tremblant, SÉPAQ, compilation spéciale pour le CIST, Juillet 2004.

<sup>35</sup> La faune et la nature ça compte! Fascicule Déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement : des dépenses de 303,4M \$, Société de la faune et des parcs du Québec, [www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca](http://www.fauneenchiffres.gouv.qc.ca)

l'autre portion de 50 % des adeptes résidant dans les Laurentides pratiquent leurs activités d'intérêt faunique sans prélèvement à l'extérieur de leur région de résidence. La Montérégie retient 48 % de ses résidents et l'Outaouais, 64 %. Seulement 21 % des Montréalais pratiquent à Montréal et seulement 10 % des Lavallois demeurent chez eux quand il s'agit de faire des activités d'intérêt faunique sans prélèvement. Où vont les Montréalais et les Lavallois qui sortent de leur région pour des activités d'intérêt faunique sans prélèvement? Dans les Laurentides, en Montérégie ou en Outaouais? La réponse à cette question viendra d'enquêtes plus poussées avec des échantillons plus importants. En ce qui concerne les dépenses reliés à des activités d'intérêt faunique sans prélèvement, en 2000, c'est 27,3M \$ que les résidents de la région touristique des Laurentides ont consacrés à ces activités. Notons, que 72 % (19,7M \$) de ces dépenses ont été effectuées dans la région des Laurentides. En moyenne, dans les Laurentides, les adeptes de ces activités dépensent 262 \$ (moyenne québécoise : 250 \$).

## Les activités récréotouristiques pratiquées dans les Hautes-Laurentides

### *La chasse et la pêche récréative*

La Fédération des pourvoiries du Québec mentionne, dans son mémoire<sup>36</sup>, que 61 % des jours-personnes ont été consacrés à la pêche, 25 % aux activités récréatives complémentaires et 14 % à la chasse. Ces proportions sont conservées lorsqu'on regarde les revenus des pourvoiries des Hautes-Laurentides en 2003<sup>37</sup>. Ainsi, pour les pourvoiries avec droits exclusifs (PADE) on indique des revenus de pêche de 2 297 321 \$, des revenus d'activités récréatives de 1 420 643 \$ et des revenus de chasse de 839 744 \$. Pour les pourvoiries sans droits exclusifs (PSDE), les revenus pour la pêche sont de 1 810 681 \$, pour les activités récréatives, il s'agit de 704 228 \$ et de 233 838 \$ pour la chasse.

Répartition des revenus générés par les activités récréotouristiques en territoires structurés dans les Hautes-Laurentides en 2003 (en dollars)

Activités	Rouge Matawin <sup>38</sup>	Papineau-Labelle <sup>39</sup>	Six ZECS	PADE	PSDE	Totaux
Chasse	463 200 \$	769 500 \$	259 511 \$	839 744 \$	233 838 \$	2 145 793 \$
Pêche	252 300 \$	710 200 \$	298 647 \$	2 297 321 \$	1 810 681 \$	5 369 149 \$

<sup>36</sup>Mémoire présenté à la commission d'étude sur la gestion des forêts publiques québécoises, Fédération des pourvoiries du Québec, juillet 2004, Introduction / Site internet : [http://www.commission-foret.qc.ca/memoires/doc\\_278\\_pro\\_Pourvoiries.pdf](http://www.commission-foret.qc.ca/memoires/doc_278_pro_Pourvoiries.pdf)

<sup>37</sup> Compilation spéciale par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, direction de l'aménagement de la faune des Laurentides, pour le présent projet de Laboratoire, juillet 2004.

<sup>38</sup> Données internes de la Société des établissements de plein air du Québec, octobre 2004.

<sup>39</sup> Données internes de la Société des établissements de plein air du Québec, octobre 2004.

Villégiature et camping	142 000 \$	478 200 \$	N/D <sup>40</sup>	N/D <sup>41</sup>	N/D <sup>42</sup>	-
Autres (canot, ski, etc.)	70 000 \$	40 300 \$	49 258 \$	1 420 643 \$	704 228 \$	2 284 429 \$
Totaux	927 600 \$	2 398 200 \$	-	-	-	-

Répartition de la fréquentation des activités récréotouristiques en territoires structurés dans les Hautes-Laurentides en 2003 (en nombre de jours-personne).

Activité (2003)	Rouge Matawin <sup>43</sup> (en jours-personne)	Papineau – Labelle (en jours-personne)	Compilation <sup>44</sup> des six Zecs (en jours-personne)	PADE <sup>45</sup> (en jours-personne)	PSDE <sup>46</sup> (en jours-personne)
Pêche quotidienne	6 142	5 487	47 709	-	-
Pêche avec séjour <sup>47</sup>	2 382	7 002	-	46 431	71 097
Chasse	-	-	25 542 (excluant sauvagine)	8 657	5 724
Chasse à la sauvagine	-	-	122	-	-
Chasse à l'orignal	1 922	1 849	11 664	-	-
Chasse au cerf	1 830	5 481	1 994	-	-
Chasse à l'ours	64	133	269	-	-
Chasse au petit gibier	1 281	(donnée 2002) 1 837	11 615	-	-
Autres activités	5360 <sup>48</sup>	32 418 <sup>49</sup>	N/D <sup>50</sup>	19 471	19 308

Notons que la pratique de la chasse à l'orignal et au cerf est contingentée et exploitée au maximum des quotas actuellement alloués dans les réserves fauniques Rouge Matawin et Papineau-Labelle. Les possibilités de croissance des quotas sont limitées pour ces espèces.

<sup>40</sup> Les rapports financiers ne sont pas ventilés de façon standard pour les six ZECs au niveau de ces activités. La comparaison est impossible.

<sup>41</sup> Pour les pourvoiries, les revenus de villégiature et de camping ne sont pas compilés de façon standard ce qui rend la comparaison impossible.

<sup>42</sup> Pour les pourvoiries, les revenus de villégiature et de camping ne sont pas compilés de façon standard ce qui rend la comparaison impossible.

<sup>43</sup> Compilation effectuée par les directions générales des Réserves fauniques pour le CIST, septembre 2004.

<sup>44</sup> Compilation spéciale pour le CIST par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, direction de l'aménagement de la faune des Laurentides.

<sup>45</sup> Compilation spéciale pour le CIST par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, direction de l'aménagement de la faune des Laurentides.

<sup>46</sup> Compilation spéciale pour le CIST par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, direction de l'aménagement de la faune des Laurentides.

<sup>47</sup> Inclut l'hébergement en camping, en chalet, en camp rustique ou en tente de prospecteur.

<sup>48</sup> Inclut la villégiature en chalet (2 250 j.-p.) et le camping (3 110 j.-p.)

<sup>49</sup> Inclut le stationnement (3 872 j.-p.) (activités reliées à la cueillette de petits fruits, la randonnée pédestre, la photographie, etc.), le camping (19 783 j.-p.), le canot-camping (6 170 j.-p.) et le ski de randonnée (2 593 j.-p.)

<sup>50</sup> En 2003, le MRNFP n'a pas posé cette question dans les rapports annuels.

Toutefois, dans le cas de la chasse au petit gibier, le potentiel de développement peut encore croître.

### ***La chasse et la pêche en territoire libre***<sup>51</sup>

Grâce à l'enregistrement obligatoire des espèces de grands gibiers, il est possible d'obtenir la localisation de chacun des abattages, pour le cerf de Virginie, l'orignal et l'ours noir. Ces localisations, quoique précises au kilomètre près, peuvent être superposées à la tenure des terres et permettent ainsi d'estimer la récolte provenant du territoire public libre des Hautes-Laurentides, détaillée au tableau suivant. À partir de cette récolte et selon certains barèmes, il est possible d'estimer la valeur sociale et économique des grands gibiers<sup>52</sup>.

Répartition des revenus générés sur les territoires libres en 2003 (en dollars)

Espèces	Récolte (n)	Valeur sociale (jours d'activité)	Valeur économique annuelle de la récolte (\$)
Cerf de Virginie	363	9 532	680 262
Orignal	66	4 109	479 226
Ours noir	35	822	1 237 188
<b>Totaux</b>	<b>464</b>	<b>14 463</b>	<b>1 966 676</b>

*Note : seule la récolte à la chasse est considérée ici. L'ours noir peut aussi être piégé.*

La chasse au petit gibier, c'est-à-dire à la gélinotte huppée, au lièvre et au tétaras, est aussi une activité importante pratiquée sur les terres publiques libres, lesquelles sont situées à peu de distance des municipalités et sont très accessibles. Elles répondent ainsi aux besoins de nombreux chasseurs de petit gibier, qui pratiquent cette activité de façon journalière, si possible à peu de distance de leur résidence. Cette activité de chasse est accessible à un grand nombre d'adeptes, parce qu'elle est simple, abordable, ne requérant que peu d'équipement, et que relativement peu de connaissances précises sur les espèces recherchées sont nécessaires. C'est aussi une activité importante de promotion pour la relève. En 1996, le nombre de jours-chasse par chasseur de petit gibier était de 12,3. Le nombre de chasseurs pour le territoire public libre des Hautes-Laurentides n'est cependant pas disponible.

La pêche est une autre activité qui se pratique dans le territoire libre. Cependant, les données de fréquentation par lac ne sont pas disponibles. Toutefois, la distribution géographique des espèces d'intérêt, la pression de pêche ainsi que d'autres données pertinentes se retrouvent dans le *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques des Laurentides* (PDRRF), de la Société de la Faune et des Parcs du Québec, à l'adresse Internet suivante : [http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/15\\_lau/index.asp](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/region/15_lau/index.asp).

<sup>51</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Michel Hénault, biologiste, octobre 2004

<sup>52</sup> Voir le document *La grande faune du Québec... une richesse collective d'une valeur inestimable!*, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, septembre 2004

## **Les activités de piégeage<sup>53</sup>**

Le territoire des Hautes-Laurentides est principalement réparti dans les UGAF 18, 20, 21, 22 et 28, en faisant abstraction d'une petite partie de l'UGAF 23, couvrant partiellement la partie sud de la MRC des Laurentides. Le nombre de piégeurs ayant acheté un permis pour la saison 2002-2003 est de 413. Il n'est cependant pas possible de fractionner les permis vendus pour l'UGAF 22 en territoires publics ou privés. Par contre, tous les permis vendus pour les UGAF 18, 20, 21 et 28 sont utilisés sur les terres publiques.

Les ventes de fourrure pour la saison 2002-2003 provenant des Hautes-Laurentides sont énumérées au tableau suivant. Il est à noter que la valeur totale indiquée ne considère que les montants remis aux piégeurs pour les fourrures brutes. Elle ne tient pas compte des retombées économiques engendrées par le traitement subséquent des peaux jusqu'à leur destination finale, ni des économies d'entretien du réseau routier, générées par la capture de castors.

Ventes de fourrure saison 2002-2003 UGAF 20 à 22

Espèces	Nombre	Valeur moyenne unitaire	Valeur totale (\$)
Belette	684	3,72	2 544
Castor	2 778	22,96	63 783
Coyote	43	40,58	1 745
Écureuil	199	0,85	169
Loup	34	125,98	4 283
Loutre	251	132,65	33 295
Lynx du Canada	37	131,80	4 877
Martre	948	41,88	39 702
Ours noir	72	96,41	6 941
Pékan	230	32,84	7 553
Rat musqué	1 483	3,74	5 546
Raton-laveur	173	14,66	2 536
Renard roux et croisé	324	46,24	14 982
Vison	301	15,45	4 650
<b>Total</b>	<b>7 557</b>	<b>N/A</b>	<b>192 608</b>

## **Les activités de plein air**

Les renseignements quantitatifs sur les activités de plein air, au niveau des Hautes-Laurentides, sont pratiquement inexistantes. Nous avons pu en trouver quelques-unes, que nous vous résumons ici. Cette liste n'est pas exhaustive, étant donné la difficulté de documenter la pratique de ces activités.

## **Camping**

Les campings que l'on retrouve en terres publiques se situent dans les deux réserves fauniques et dans le Parc du Mont-Tremblant. En 2004, la réserve faunique Rouge-Matawin compte un camping aménagé sans services pour un total de 26 emplacements. La réserve faunique de

<sup>53</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Michel Hénault, biologiste, octobre 2004  
Portrait des activités récréotouristiques en territoires publics dans les Hautes-Laurentides - octobre 2004  
Centre d'information stratégique en tourisme des Laurentides

Papineau-Labelle compte deux campings aménagés sans services pour 92 emplacements. Le Parc du Mont-Tremblant<sup>54</sup>, quant à lui, compte deux campings aménagés sans services, pour un total de 294 emplacements, et un camping aménagé avec et sans services, pour un total de 346 places.

## Canotage

En 2001, les parcours<sup>55</sup> canotables au Parc du Mont-Tremblant représentaient 82 km, à la réserve faunique Rouge Matawin, 104 km et à la réserve faunique Papineau-Labelle, 149 km. L'étude de l'UQAM mentionne que, dans 77 % des cas, les territoires non-réglementés sont les plus populaires auprès des adeptes. Dans la MRC d'Antoine-Labelle, par exemple, la rivière Rouge, la Lièvre, la Michinamecus, Bazin, Gens de terre et Kiamika sont des cours d'eau très prisés par les amateurs de canotage, pour lesquels nous ne disposons pas de données de fréquentation.

## Randonnée et tourisme pédestre<sup>56</sup>

La région touristique des Laurentides compte 38 sites de randonnée pédestre. Le Parc national du Mont-Tremblant est le site le plus fréquenté par les Québécois pour la courte et la grande randonnée, avec environ 14 % des randonneurs québécois en 2000.

Le sentier pédestre national<sup>57</sup> traverse les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. En tout, 86 km de sentier sont assurés, balisés et entretenus. 90 % du sentier pédestre national est situé en terres publiques. Le tableau ci-dessous nous indique quelles sont les municipalités des Hautes-Laurentides traversées par le sentier pédestre national.

Municipalité	Nom du sentier	Nombre de km
La Conception	Sentier Héritage	13 km
La Conception et Labelle	Sentier Alléluia	22 km
Labelle	Sentier Expédition, cap 360, Mont-Gorille	18 km
Parc Mont-Tremblant, Tremblant	Sentier Toit-des-Laurentides	7 km
Parc Mont-Tremblant, Lac-Supérieur	Sentier Centenaire	9,2 km
Lac-Supérieur et Val-des-Lacs	Sentier Inter-Centre	16,8 km

La Montagne du Diable, dans la MRC d'Antoine-Labelle, est un autre endroit populaire pour la randonnée pédestre. On y compte environ 70 km de sentiers en terres publiques. Depuis sa constitution en mars 2001, la corporation Les amis de la montagne du Diable, organisme qui gère le site, a enregistré plus de 7 500<sup>58</sup> jours/personnes de randonnée. Ce chiffre inclut la raquette, le ski de fond et la randonnée pédestre.

<sup>54</sup> Inclut les terrains aménagés dans la région touristique de Lanaudière.

<sup>55</sup> Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final, octobre 2002, Chaire de tourisme UQAM, p. 34 à 38

<sup>56</sup> Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final, octobre 2002, Chaire de tourisme UQAM, p. 58 à 61

<sup>57</sup> Fédération québécoise de la marche, août 2004

<sup>58</sup> La clientèle et la fréquentation, document interne, Les amis de la montagne du Diable, août 2004.

## Alpinisme et escalade<sup>59</sup>

La région touristique des Laurentides compte sept sites d'escalade sur rocher et quatre sites d'escalade sur glace. Les municipalités<sup>60</sup> de Val-David, de La Conception et de Lac-Supérieur, de la MRC des Laurentides, accueillent chacune un des trois centres d'escalade reconnus par la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade, dans la région touristique des Laurentides.

## Cyclisme

La région touristique des Laurentides possède le réseau intermunicipal le plus élaboré au Québec<sup>61</sup> avec environ 486<sup>62</sup> km cyclables, dont le Parc linéaire le P'tit Train du Nord qui compte 200 km. 9 %<sup>63</sup> des cyclistes québécois disent avoir fréquenté cette piste en 2000. Selon les données de l'organisme responsable de la gestion du parc linéaire du P'tit train du nord et du corridor aérobie, plus de 55 % de la fréquentation du Parc linéaire Le P'tit train du nord s'est effectuée dans les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle en 2001 et en 2003. Il est aussi intéressant de souligner l'augmentation de la fréquentation entre 2001 et 2003.

Fréquentation Vélo <sup>64</sup> mai à octobre	Parc Rivière-du-Nord	Mt-Rolland	Ste-Agathe	Mont-Tremblant	Nomingue	Mont-Laurier	Total
2003	93 000	83 400	63 450	85 000	43 700	43 950	413 000
Pourcentage	22 %	20 %	15 %	21 %	11 %	11 %	100 %
2001	82 000	75 400	60 950	75 000	34 540	32 420	360 310
Pourcentage	22 %	21 %	17 %	21 %	10 %	9 %	100 %

Pour le vélo de montagne<sup>65</sup>, la région des Laurentides compte six sites aménagés et le Parc du Mont-Tremblant compte 56 km de sentiers.

## Utilisation de véhicules tous-terrains

Les sentiers de la région touristique des Laurentides sont accessibles toute l'année. On compte environ 500 km de sentiers en hiver et environ 600 km en été. Cinq des dix clubs de Quad de la région touristique des Laurentides sont situés dans les Hautes-Laurentides. Selon les chiffres de la Fédération québécoise des Clubs Quads (FQCQ)<sup>66</sup>, dans la MRC d'Antoine-Labelle, en 2003, on comptait environ 396 membres dans les trois clubs existants. Ce chiffre est

<sup>59</sup> Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final, octobre 2002, chaire de tourisme UQAM, p. 63 à 65

<sup>60</sup> PRDTP, page 39

<sup>61</sup> PRDTP, p.39

<sup>62</sup> Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final, octobre 2002, chaire de tourisme UQAM, p. 54

<sup>63</sup> Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final, octobre 2002, chaire de tourisme UQAM, p. 55

<sup>64</sup> Parc Linéaire Le P'tit train du Nord – Rapport de fréquentation vélo mai à octobre 2001 et 2003

<sup>65</sup> Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final, octobre 2002, Chaire de tourisme UQAM, p. 47 à 50

<sup>66</sup> Danny Gagnon, directeur général, Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ), août 2004, <http://www.fqcq.qc.ca>

probablement sous-estimé car il ne tient pas compte des membres des deux nouveaux clubs. Pour la MRC des Laurentides, les deux clubs regroupent environ 1 150 membres.

## **Ski alpin**

La région touristique des Laurentides compte seize<sup>67</sup> stations de ski alpin. Dans la MRC des Laurentides, on en dénombre trois : la Station Mont-Tremblant, Ski Mont-Blanc et Gray Rocks. Seule la Station Mont-Tremblant est située en terre publique (90 % de la montagne). En 2003, elle a enregistré entre 700 000 et 800 000 jours-ski. Selon une étude<sup>68</sup> récente sur les stations de ski au Québec, le prix moyen d'un billet d'une journée en semaine, dans une station majeure, est de 38,90 \$. La MRC d'Antoine-Labelle, quant à elle, ne compte aucune station de ski alpin.

## **Ski de fond et raquette**

La région touristique des Laurentides compte vingt-neuf<sup>69</sup> centres de ski de fond pour une longueur totale des parcours entretenus de 1 523 km. Il est difficile, à l'heure actuelle, de dire combien de kilomètres sont situés en territoires publics et combien le sont sur des terrains privés. À titre d'exemple, le Domaine Saint-Bernard, dans la MRC des Laurentides, est entièrement privé. Par contre, le centre de ski de fond de Mont-Tremblant, qui communique avec lui, est public. Le parc Régional Dufresne, dans la MRC des Laurentides, est public mais certaines de ses pistes sont tracées sur des terrains privés. Loisirs Laurentides travaille à l'établissement d'une cartographie de tous les sentiers de la région touristique des Laurentides. Cet outil devrait nous permettre de connaître le nombre exact de kilomètres sur chacune des tenures. Les deux réserves fauniques comptent aussi plusieurs kilomètres de sentiers.

## **Motoneige<sup>70</sup> et relaxation dans un décor naturel**

La MRC d'Antoine-Labelle compte huit clubs de motoneige, pour un total de 1 766 membres, et 997 kilomètres de sentiers. La MRC des Laurentides compte quatre clubs, pour un total d'environ 1 700 membres, et à peu près 330 km de sentiers.

## **Activités de plein air en pourvoiries**

Dans une étude<sup>71</sup> réalisée en 2001 par l'Association des pourvoyeurs des Laurentides auprès de ses membres<sup>72</sup>, on mentionne que 60 % des pourvoiries offrent des activités récréatives structurées. Parmi ces activités, la motoneige vient en tête, avec 58 %, suivie par le camping, avec 50 %, et la randonnée pédestre, à 42 %. L'observation de la faune, le Quad et la baignade suivent avec chacun 33 %. La majorité des pourvoyeurs (83 %), jugent le fait d'avoir des activités récréatives sur le site de la pourvoirie comme important ou très important. 44 % des répondants se montrent intéressés à prolonger la période d'exploitation. Pour ce faire, 27 %

---

<sup>67</sup> Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final, octobre 2002, chaire de tourisme UQAM, p. 83

<sup>68</sup> Étude économique et financière des stations de ski du Québec saison 2002-2003, Association des stations de ski du Québec, novembre 2003 p.14

<sup>69</sup> Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final, octobre 2002, chaire de tourisme UQAM, p. 78 à 80

<sup>70</sup> Normand Besner, directeur des opérations, Fédération des clubs de motoneige du Québec, août 2004

<sup>71</sup> Portrait socio-économique des pourvoiries des Laurentides, l'Association des pourvoyeurs Laurentides et la Fédération des pourvoyeurs du Québec, par Mélanie Lachaine, Mont-Laurier, mai 2002

<sup>72</sup> Vingt pourvoyeurs sur trente-cinq ont répondu

Portrait des activités récréotouristiques en territoires publics dans les Hautes-Laurentides - octobre 2004

Centre d'information stratégique en tourisme des Laurentides

[www.cist-laurentides.org](http://www.cist-laurentides.org)

(819) 688-3157

d'entre eux miseraient alors sur le produit Quad. Les activités suivantes seraient un atout pour prolonger la période d'exploitation, à égalité (14 %) : la raquette, l'observation de la faune, la motoneige et le traîneau à chiens. 16 % des investissements effectués par les pourvoyeurs sont destinés aux activités récréatives, 17 % aux aménagements fauniques et 42 % aux infrastructures d'accès. Quant aux projets d'investissements envisagés, 17 % seraient consacrés aux activités récréatives, 15 % aux infrastructures d'accès et 23 % en aménagement faunique. À 50 % , les pourvoyeurs affirment être intéressés par une formule de circuits touristiques, en partenariat avec d'autres pourvoyeurs.

## Golf

Puisqu'ils sont situés sur des terrains privés, nous n'en tiendrons pas compte dans ce portrait qui ne concerne que les activités récréotouristiques se déroulant sur les terres publiques.

## Les chalets versus les résidences principales dans les Hautes-Laurentides

Les données suivantes proviennent d'une compilation spéciale effectuée par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, laquelle fait état de la valeur du bâtiment inscrite au rôle d'évaluation municipale en 2001. On ne parle pas de la valeur du terrain ni de la valeur marchande de l'ensemble (terrain et bâtiment). Les tableaux suivants nous indiquent deux choses : d'abord, par municipalité, le ratio chalets versus résidences principales et leur valeur moyenne, puis une évaluation de l'apport économique de la villégiature personnelle, par le biais de l'entretien des chalets.

### MRC d'Antoine-Labelle

Nom de la municipalité ▼	Résidences principales (nbre) ▼	Chalets (nbre) ▼	Valeur des chalets ▼	Valeur uniformisée ▼	Valeur moyenne ▼	Nbre de chalets par résidence pr. ▼	Nbre de chalets par 100 rés. princ. ▼
Notre-Dame-du-Laus	561	1036	30 967 200	30 967 200	29 891	1,85	185
Notre-Dame-de-Pontmain	235	300	8 707 500	8 707 500	29 025	1,28	128
Lac-du-Cerf	184	278	9 290 600	9 290 600	33 419	1,51	151
St-Aimé-du-Lac-des-Îles	228	171	4 747 100	4 936 984	28 871	0,75	75
Kiamkia	270	138	2 961 200	2 961 200	21 458	0,51	51
Nominique	718	972	39 895 600	39 895 600	41 045	1,35	135
L'Annonciation	479	4	179 900	188 895	47 224	0,01	1
Marchand	547	472	15 833 700	15 833 700	33 546	0,86	86
La Macaza	348	624	21 190 100	22 249 605	35 656	1,79	179
L'Ascension	322	396	11 065 700	11 065 700	27 944	1,23	123
Sainte-Véronique	386	255	6 776 700	6 776 700	26 575	0,66	66
Lac-Saguay	176	181	4 737 500	4 784 875	26 436	1,03	103
Chute-Saint-Philippe	330	415	10 661 200	10 661 200	25 690	1,26	126
Val-Barrette	224	76	2 247 500	2 247 500	29 572	0,34	34
Lac-des-Écorces	262	1	27 400	27 126	27 126	0,00	0
Beaux-Rivages	398	285	8 735 700	8 735 700	30 652	0,72	72
Mont-Laurier	1900	65	1 745 100	1 832 355	28 190	0,03	3
Des Ruisseaux	1746	392	8 413 800	8 582 076	21 893	0,22	22
Ferme-Neuve	840	190	4 229 600	4 314 192	22 706	0,23	23
Lac-Saint-Paul	166	230	4 451 900	4 808 052	20 905	1,39	139
Mont-Saint-Michel	196	133	2 762 100	2 762 100	20 768	0,68	68
Sainte-Anne-du-Lac	207	123	3 473 400	3 542 868	28 804	0,59	59
TNO regroupés	1	558	6 964 700	7 103 994	12 731	558,00	

La MRC d'Antoine-Labelle compte 7 295 chalets et 10 724 résidences principales. Le ratio chalets / résidences principales est de 0,68. La valeur moyenne des chalets est de 29 099 \$. Neuf municipalités sur vingt-deux ont un ratio chalets / résidences principales supérieur à un. Il s'agit des municipalités de Notre-Dame-du-Laus (1,85), Notre-Dame-de-Pontmain (1,28),

Lac-du-Cerf (1,51), Nominique (1,35), La Macaza (1,79), L'Ascension (1,23), Lac-Saguay (1,03), Chute-Saint-Philippe (1,26) et Lac-Saint-Paul (1,39). De plus, la totalité des Territoires non-organisés (TNO) de la région touristique des Laurentides est située dans la MRC d'Antoine-Labelle. Sur ces TNO, on compte 558 chalets et une résidence principale.

## ***MRC des Laurentides***

Nom de la municipalité ▼	Résidences principales (nbre) ▼	Chalets (nbre) ▼	Valeur des chalets ▼	Valeur uniformisée ▼	Valeur moyenne ▼	Nbre de chalets par résidence pr. ▼	Nbre de chalets par 100 rés. princ. ▼
Val-Morin	991	488	30 222 100	30 222 100	61 931	0,49	49
Val-David	1444	529	28 621 400	28 621 400	54 105	0,37	37
Lantier	269	454	26 875 700	26 338 186	58 014	1,69	169
Ste-Lucie-des-Laurentides	457	383	14 785 100	15 672 206	40 920	0,84	84
Sainte-Agathe-des-Monts	3566	956	73 194 000	73 925 940	77 328	0,27	27
Saint-Faustin-Lac-Carré	1049	629	45 002 700	45 002 700	71 546	0,60	60
Barkmere	32	165	7 844 900	8 001 798	48 496	5,16	516
Montcalm	294	335	13 130 200	13 130 200	39 195	1,14	114
Arundel	232	86	2 739 400	2 903 764	33 765	0,37	37
Huberdeau	315	102	2 914 700	2 914 700	28 575	0,32	32
Amherst	541	873	32 625 500	32 625 500	37 372	1,61	161
Brébeuf	248	146	5 347 700	5 347 700	36 628	0,59	59
Lac-Supérieur	531	693	49 999 800	49 999 800	72 150	1,31	131
Val-des-Lacs	301	502	19 604 000	20 780 240	41 395	1,67	167
Mont-Tremblant	5112	827	102 396 600	107 516 430	130 008	0,16	16
La Conception	410	578	24 281 200	24 281 200	42 009	1,41	141
Labelle	758	744	30 433 400	30 433 400	40 905	0,98	98
La Minerve	427	1020	45 135 600	45 135 600	44 251	2,39	239

La MRC des Laurentides compte un total de 9 510 chalets et de 16 977 résidences principales. Le ratio chalets / résidences principales est de 0,56. La valeur moyenne d'un chalet est de 59 185 \$. Huit des dix-huit municipalités de la MRC des Laurentides ont un ratio chalets / résidences principales supérieur à un. Il s'agit de Lantier (1,69), Barkmere (5,16), Montcalm (1,14), Amherst (1,61), Lac-Supérieur (1,31), Val-des-Lacs (1,67), La Conception (1,41) et La Minerve (2,39).

## Dépenses annuelles reliées aux chalets

Selon une enquête réalisée auprès de villégiateurs<sup>73</sup>, ceux-ci dépensent annuellement 6 513 \$ (montant actualisé en dollars de 2003) par chalet pour des besoins récurrents. Les dépenses récurrentes annuelles sont les sommes déboursées pour:

- l'amélioration du chalet (matériaux de construction, meubles, décoration, etc.);
- l'aménagement extérieur et l'entretien (bâtiment et équipements);
- les dépenses de séjour et de déplacement;
- la pratique d'activités diverses, y compris dans les commerces de la région (équitation, golf, ski, etc.).

Plus globalement, on parle de dépenses d'amélioration, d'activités, de séjour et de déplacement. Cela exclut les dépenses générées par les personnes qui visitent ces villégiateurs.

Dépenses annuelles reliées aux chalets	MRC d'Antoine-Labelle	MRC des Laurentides
Nombre de chalets	7 295	9 510
Valeur uniformisée totale des chalets	212 275 722 \$	562 852 864 \$
Valeur moyenne des chalets	29 099 \$	59 185 \$
<b>Dépenses annuelles (dollars de 2003)</b>	<b>47 512 335 \$</b>	<b>61 938 630 \$</b>
Nombre de chalets en territoire municipalisé	6 737	9 510
Nombre de chalets en territoire Non-organisé	558	0
Valeur uniformisée en territoire municipalisé	205 171 728 \$	562 852 864 \$
Valeur uniformisée en territoire organisé	7 103 994 \$	0 \$
Valeur moyenne des chalets en territoire municipalisé	30 454 \$	59 185 \$
Valeur moyenne des chalets en TNO	12 731 \$	0 \$

<sup>73</sup> Enquête réalisée auprès des villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau, SADC de la Vallée-de-la-Gatineau, sept. 1998 – La valeur des dépenses annuelles est actualisée à l'aide de la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada.

## Les baux de villégiature<sup>74</sup> dans les Hautes-Laurentides

	Fins du bail de location	MRC d'Antoine-Labelle	MRC des Laurentides
02	Villégiature personnelle	511	27
10	Fins commerciales	22	3
30	Fins d'intérêt public	3	2
40	Fins municipales	29	8
50	Fins communautaires	9	6
51	Récréative, sportive, éducative	5	7
52	Abri, refuge, relais ou kiosque	5	0
53	Accès, piste ou sentier	1	0
54	Colonie de vacances	1	3
55	Poste d'accueil en ZEC	8	
56	Camping aménagé ou semi-aménagé	33	3
57	Camping rustique	4	1
58	Villégiature communautaire	51	3

La consolidation et le développement de la villégiature personnelle et des campings font partie du plan d'action du PRDTP. À cet effet, la mise en disponibilité d'emplacements de villégiature personnelle par le MRN se fera à raison d'environ 50<sup>75</sup> emplacements par année, d'ici 2008.

Mentionnons que la SÉPAQ, par le biais d'un tirage<sup>76</sup> au sort annuel, met à la disposition des résidents du Québec, des chalets et des camps rustiques à des fins de villégiature. Ainsi, en 2004, la réserve faunique Papineau-Labelle disposait de 36 chalets et celle de Rouge Matawin de 13 chalets et de 4 camps rustiques. Le Parc national du Mont-Tremblant compte 11 chalets.

<sup>74</sup> Gestion des droits fonciers du MRNFP, 12 juin 2001

<sup>75</sup> PRDTP, p.74

<sup>76</sup> L'inscription au tirage « Pêche et villégiature d'été » de la SÉPAQ se poursuit jusqu'au 31 octobre, Site Internet de la Commission canadienne du tourisme, nouvelles et événements, 6 octobre 2004.

## **Les projets récréotouristiques dans les Hautes-Laurentides**

Dans la MRC des Laurentides<sup>77</sup>, l'ensemble des dix-huit municipalités couvre environ 2 500 km<sup>2</sup>. De cette superficie, environ 1 500 km<sup>2</sup> sont de tenure privée et environ 1 000 km<sup>2</sup> de tenure publique. Sur les 1 000 km<sup>2</sup> de tenure publique, environ 940 km<sup>2</sup> sont assujettis à des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) et gérés par la loi sur les forêts. Environ 60 km<sup>2</sup> sont en territoire public intramunicipal (TPI). Un TPI appartient au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, mais sa gestion est confiée à la MRC. De plus, les TPI sont libres de droits forestiers (non CAAFÉ). Dans son *Plan de gestion multiressource des terres publiques intramunicipales (TPI)*, la MRC des Laurentides identifie deux éléments ayant un potentiel récréatif. D'abord, quatre pôles récréotouristiques : le Centre touristique et éducatif des Laurentides, le Centre d'accès à la Nature de l'Université du Québec à Montréal, le Parc d'escalade et de randonnée de la Montagne d'Argent et la Base de plein air l'Interval. Ensuite, quatre sentiers récréatifs : les sentiers de motoneige (Trans-Québec, sentier provincial, deux sentiers régionaux avec l'Outaouais), les sentiers de ski de fond (pistes Maple Leaf et Gillespie, Le P'tit Train du Nord, le Domaine Saint-Bernard), les sentiers pédestres (sentier national au Québec, sentiers locaux) et les pistes cyclables (Le P'tit Train du Nord et le Corridor aérobie). On mentionne que tous les sentiers pédestres se trouvant en TPI seront protégés.<sup>78</sup>

Dans la MRC d'Antoine-Labelle<sup>79</sup>, l'ensemble des municipalités (entre 15 et 17) couvre environ 5 000 km<sup>2</sup>. De cette superficie, 2 500 km<sup>2</sup> sont de tenure privée et l'autre moitié, de tenure publique, dont environ 2 400 km<sup>2</sup> sont assujettis à des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) et gérés par la loi sur les forêts. Environ 100 km<sup>2</sup> sont en territoire public intramunicipal (TPI) non CAAFÉ et gérés par la MRC d'Antoine-Labelle. De ces 100 km<sup>2</sup>, 7 %<sup>80</sup> (soit 7 km<sup>2</sup>) sont affectés à des fins de mise en valeur multiressource, parmi lesquelles on retrouve les activités récréatives. Pour qu'un projet récréatif voit le jour sur l'un des lots de ces 7 km<sup>2</sup>, il doit franchir les étapes du processus de consultation. D'abord, être accepté au comité multiressource, obtenir ensuite tous les avis ministériels nécessaires, l'accord du conseil de la MRC et, finalement, l'aval du conseil de la municipalité concernée, qui, lui, juge de la conformité et de l'opportunité du projet proposé.

### **MRC des Laurentides**

Les phases trois et quatre du développement du Centre de villégiature Tremblant ont débuté en août 2004 et se poursuivront pendant dix ans.

De façon à s'assurer que le développement récréotouristique et de villégiature sur les terres publiques puisse être réalisé selon des règles d'aménagement revues en fonction de nouvelles réalités (ex : les bassins versants), la MRC des Laurentides a mandaté son service de l'urbanisation pour l'élaboration d'une planification stratégique de développement durable pour

<sup>77</sup> Plan de protection de mise en valeur de la forêt privée (PPMV), Tome I, MRC des Laurentides, septembre 2001

<sup>78</sup> Plan de gestion multiressource des terres publiques intramunicipales, MRC des Laurentides, service de la planification du territoire, avril 2004, p.4-11 et 4-12.

<sup>79</sup> Direction de l'aménagement, MRC d'Antoine-Labelle, septembre 2004

<sup>80</sup> Plan de gestion multiressource des terres publiques intramunicipales, MRC d'Antoine-Labelle, p.35

tout le secteur Tremblant. À ce comité, siègent, entre autres, des représentants du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et du ministère de l'Environnement. Le comité devrait déposer son rapport à l'été 2005.

#### Volet II<sup>81</sup>

Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs subventionne, grâce au programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II), des activités ayant pour objectif la mise en valeur intégrée de toutes les ressources du milieu forestier. Dans la MRC des Laurentides, pour l'exercice 2004-2005, il s'agit d'un montant d'environ 240 000 \$. Neuf organismes, sur un total de vingt-une candidatures, ont été sélectionnés pour bénéficier de cette subvention. Le tableau suivant nous en fait une brève description.

#### MRC des Laurentides : programme de volet II, 2004-2005

Organismes	Projets	Montant de la subvention (\$)
MRC Laurentides	Développement multiresource des terres publiques intermunicipales	20 216
Municipalité d'Amherst	Amélioration du sentier des villages	16 529
Municipalités de Labelle, de La Conception et de Brébeuf	Phase II du projet de mise en valeur des zones riveraines de la rivière Rouge	35 705
Commission scolaire Sir Wilfrid-Laurier	Jeux d'orientation et mise en forme physique en forêt	3 434
Fiducie du Domaine Saint-Bernard	Mise en valeur du Parc écotouristique communautaire	53 622
Parc linéaire du P'tit train du Nord	Travaux d'aménagement	16 700
Le sentier national au Québec (région des Laurentides)	Non-mentionné par la source	43 360
Centre touristique et éducatif des Laurentides (CTEL)	Non-mentionné par la source	17 870
Loisirs Laurentides	Plan directeur des espaces verts et des corridors récréatifs	32 564

#### **MRC d'Antoine-Labelle**

Le développement des réservoirs Baskatong et Kiamika a pour objectif de créer un pôle récréotouristique axé sur l'écotourisme et l'aventure douce.<sup>82</sup>

Après analyse, la MRC n'a pas retenu la possibilité de créer un parc régional au Mont Sir-Wilfred<sup>83</sup>. Cependant, le développement de projets récréatifs s'y poursuit.

#### Volet II

Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs subventionne, grâce au programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II), des activités ayant pour objectif la mise en valeur intégrée de toutes les ressources du milieu forestier. Dans la

<sup>81</sup> L'information du Nord, Mont-Tremblant, vendredi 22 octobre 2004, p.5

<sup>82</sup> PRDTP, p. 68

<sup>83</sup> PRDTP, p. 76

MRC d'Antoine-Labelle, pour l'exercice 2004-2005, il s'agit d'un montant d'environ 608 400 \$. Le tableau suivant nous en fait une brève description.

**MRC d'Antoine-Labelle : Programme de volet II, 2004-2005**

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>
Loisirs Laurentides	Plan directeur des espaces verts et récréatifs
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus	Élaboration d'un plan d'aménagement multiressource de la Montagne du Diable
Régionale des ZECS Hautes-Laurentides	Harmonisation du processus faune, récréation, forêt sur le territoire des ZECS.
Pourvoirie Cécaurel	Acquisition de connaissances du milieu et des ressources des îles sous CAAFÉ du territoire Kiamika
Association des pourvoiries des Laurentides	Accompagnement des pourvoyeurs des Laurentides lors de l'élaboration des prochains PGAF
Club de ski de fond Les Six cantons	Consolidation de l'ensemble du réseau afin d'être plus compétitif à l'échelle régionale
Municipalité de Nominuingue	Programme de conservation et de mise en valeur du territoire de Nominuingue, Phase V
Association chasse et pêche Le Sueur inc.	Amélioration d'aires de reproduction pour l'omble de fontaine
Corporation du Parc Linéaire le P'tit Train du Nord	Travaux d'aménagement multiressource du Parc Linéaire
Association chasse et pêche de Sainte-Anne-du-Lac	Village forestier d'antan
Club Motoneige Piteman inc.	Sentier de motoneige 319 Secteur Rivière du Lièvre
Réserve faunique Papineau-Labelle	Aménagement de frayères à ombles de fontaine
Ville de Mont-Laurier	Reboisement du parc Linéaire le P'tit train du Nord – partie urbaine
Comité multiressource de la Vallée de la Rivière-Rouge	Aménagement forestier, sentiers multiressources et plan directeur de développement
MRC Antoine-Labelle	Aménagement multiressource sur les terres publiques intramunicipales
Services forestiers et territoriaux de Manawan	L'éclaircie précommerciale tardive, formation et réalisation de travaux sous supervision

Dans leur plan de développement<sup>84</sup>, les six ZECs font mention de différents projets récréotouristiques qu'elles espèrent réaliser d'ici 2007-2008.

ZECs	Énumération des projets
ZEC Maison-de-Pierre	L'observation et l'interprétation de l'ours L'aménagement de sentiers de l'interprétation de la nature
ZEC Normandie	Signalisation routière des activités et des services Halte routière aux chutes MacLean Rénovation des camps du Lac Parent Canot sur la Rivière du Lièvre Sentier à la montagne de la Tour Secteur du Lac Némiscachingue Secteur du Ruisseau Line Développement de l'archéologie Cueillette de petits fruits
ZEC Petawaga	L'escalade, le canot, la contemplation des paysages, la plongée sous-marine, l'observation d'animaux, l'aménagement de sentiers pour les Quads
ZEC Lesueur	Canot-camping, Mise en valeur des chutes et des rapides Observation du castor Randonnée pédestre Interprétation de la drave Points de vue Cueillette de petits fruits et de champignons Circuit de vélo de montagne Camping
ZEC Mazana	Canot-camping, sentier pédestre, cueillette de fruits sauvages, camping
ZEC Mitchinamécus	Reconstitution d'un camp de bûcheron d'antan Reconstitution d'une cabane et d'un sentier de trappeur

**Rappelons que tous ces endroits sont situés en territoires publics.**

<sup>84</sup> Fédération québécoise des gestionnaires de ZEC, plan de développement des ZECs des Laurentides, octobre 2004

## Grilles de compatibilité

Afin de faciliter l'élaboration de mesures d'harmonisation entre les différentes activités récréotouristiques du territoire public des Hautes-Laurentides, quatre grilles de compatibilité ont déjà été réalisées. Les deux premières se retrouvent dans le PRDTP<sup>85</sup> et concernent la compatibilité des différentes activités récréotouristiques qui ont lieu aux réservoirs Baskatong et Kiamika dans la MRC d'Antoine-Labelle. On y détermine la compatibilité selon quatre options : compatibles, compatibles avec mesure d'harmonisation, non-compatibles et sans objet. Voici un extrait de la liste des activités dont on tente d'établir la compatibilité: gestion du réservoir, baignade, activités motomarines, camping, ski de randonnée, flore gastronomique, acériculture, exploitation forestière, etc.

Les deux autres grilles de compatibilité se retrouvent dans les Plans multiressources des terres publiques intramunicipales des MRC d'Antoine-Labelle (p. 37) et des Laurentides (p. 5-9) et concernent la compatibilité des affectations et des usages des terres publiques. On y détermine la compatibilité selon trois options : compatibles, compatibles sous condition, non-compatibles. Voici un extrait de la liste des usages : exploitation forestière, récréation extensive, habitation, etc. Voici maintenant un extrait de la liste des affectations : forestière, récréotouristique, villégiature, etc.

## Conclusion

Après avoir défini ce qu'on entend par le néologisme « activités récréotouristiques », nous avons tenté de mettre en évidence l'importance du territoire public pour la pratique de ces activités. Par la suite, nous avons énuméré les activités récréotouristiques qui sont pratiquées sur les territoires publics des Hautes-Laurentides. La plupart des documents que nous avons consultés pour rédiger ce portrait font état d'une volonté de mettre en valeur le potentiel récréotouristique des Hautes-Laurentides. Ce potentiel, nous l'avons vu, se situe sur le territoire public. Plusieurs projets visent des standards et une clientèle internationale. À cette étape, il serait important de garder à l'esprit la définition du récréotourisme, qui indique que les adeptes de ces activités sont, avant tout, des gens qui habitent près des infrastructures et des installations. Dans l'effort pour positionner les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides sur un marché international, n'oublions pas que la région touristique des Laurentides caresse l'ambition de devenir la référence, ici comme ailleurs, en matière de qualité de vie et de développement de la personne<sup>86</sup>. Un souci devra être constamment présent à l'esprit des décideurs, soit celui de préserver les territoires publics propices aux activités récréotouristiques de façon à favoriser la venue de projets structurants qui seront en harmonie avec la vision du développement durable des activités récréotouristiques en terres publiques, que se sera donnée la région des Hautes-Laurentides.

## Difficultés à obtenir les données chiffrées

---

<sup>85</sup> PRDTP, p. 91 et p.119

<sup>86</sup> [http://www.laurentides.gouv.qc.ca/portrait\\_regional/region/index\\_fr.htm](http://www.laurentides.gouv.qc.ca/portrait_regional/region/index_fr.htm)

Lors de notre recherche, nous avons éprouvé de la difficulté à recueillir l'information quantitative nécessaire. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait :

- plusieurs activités s'effectuent en territoire libres et ne sont ni contrôlées ni documentées;
- même en territoires structurés, on ne demande pas toujours aux intervenants de documenter les activités récréotouristiques;
- dans les rapports financiers, la ventilation des revenus ne se fait pas de façon standard, ce qui rend les extractions particulières et les comparaisons difficiles;
- les données ne sont pas enregistrées à un seul endroit de façon systématique;
- il existe plusieurs sources de données;
- ces sources doivent souvent effectuer un traitement préalable aux données pour les rendre utilisables par le demandeur.

Nous tenons toutefois à souligner l'excellente collaboration que nous avons obtenue de la part de toutes les personnes et organisations consultées pour ce portrait.

## Documentation consultée

ASSOCIATION DES POURVOYEURS DES LAURENTIDES, Portrait socio-économique des pourvoiries des Laurentides, Mont-Laurier, mai 2002

CHAIRE DE TOURISME DE L'UQAM, Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, Rapport final, octobre 2002

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, La grande faune du Québec... une richesse collective d'une valeur inestimable!!! Gestion intégrée des ressources, septembre 2004

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, Portrait territorial, Région des Laurentides, **document de travail**, direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal, mars 2004

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, Plan régional de développement du territoire public (PRDTP), région des Laurentides, direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal, janvier 2003

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, Atlas du territoire public – Région administrative des Laurentides, direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal, mai 2002

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES, Plan de gestion multiresource des terres publiques intramunicipales, Service de la planification du territoire, avril 2004

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE, Plan de gestion multiresource des terres publiques intramunicipales, mars 2002

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ), Plan de mise en valeur (PMV) Réserve Rouge Matawin, version finale 2001-2006

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ), Plan de mise en valeur (PMV) Réserve faunique de Papineau-Labelle, version finale, 2000-2005

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ), Plan de mise en valeur (PMV) Réserve faunique de Papineau-Labelle, 1997-2000

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ), Plan de mise en valeur (PMV) Réserve Rouge Matawin, 1997-2000

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, L'importance des activités récréatives liées à la faune et à la nature au sein de la population des différentes régions du Québec en

2000, Pierre Bouchard, novembre 2003,  
<http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/faunenatureenchiffres.htm>

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, La faune et la nature ça compte!  
Chasse sportive : des dépenses de 308M \$ par année, Pierre Bouchard, novembre 2003  
<http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/faunenatureenchiffres.htm>

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, La faune et la nature ça compte! Pêche  
sportive : des marchés prometteurs pour les entreprises québécoises, Pierre Bouchard,  
novembre 2003 <http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/faunenatureenchiffres.htm>

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, La faune et la nature ça compte! Plein  
air: des dépenses de 1,3G\$, Pierre Bouchard, novembre 2003  
<http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/faunenatureenchiffres.htm>

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, La faune et la nature ça compte!  
Déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement : des dépenses de 303,4M \$, Pierre  
Bouchard, novembre 2003 <http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/faunenatureenchiffres.htm>

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, Plan de développement régional  
associé aux ressources fauniques des Laurentides (PDRRF), avril 2002

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, Plan directeur du Parc du Mont-  
Tremblant, décembre 2000

TOURISME QUÉBEC, Retombées économiques et bénéfiques sociaux et environnementaux des  
activités récréotouristiques sur les terres publiques du Québec, par Municonsult, version  
préliminaire, 16 août 2004

TOURISME QUÉBEC, Nature et tourisme : l'écotourisme au Québec en 2002 et Annexes